

### **Questions de communication**

20 | 2011 Évoquer la mort

# Edwy Plenel, En défense d'internet et de Wikileaks

Mediapart, 2011, 56 p. (livre à télécharger à l'adresse : http://www.mediapart.fr/node/110294)

#### Gilles Boenisch



#### Édition électronique

URL: http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/2250

ISSN: 2259-8901

#### Éditeur

Presses universitaires de Lorraine

#### Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2011

Pagination: 450-452 ISBN: 978-2-8143-0108-5 ISSN: 1633-5961

#### Référence électronique

Gilles Boenisch, « Edwy PLENEL, En défense d'internet et de Wikileaks », Questions de communication [En ligne], 20 | 2011, mis en ligne le 05 avril 2012, consulté le 04 mai 2019. URL : http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/2250

Ce document a été généré automatiquement le 4 mai 2019.

Tous droits réservés

# Edwy Plenel, En défense d'internet et de Wikileaks

Mediapart, 2011, 56 p. (livre à télécharger à l'adresse : http://www.mediapart.fr/node/110294)

Gilles Boenisch

## RÉFÉRENCE

Edwy PLENEL, *En défense d'internet et de Wikileaks*. Mediapart, 2011, 56 p. (livre à télécharger à l'adresse : http://www.mediapart.fr/node/110294)

- En défense d'internet et de Wikileaks est un bref ouvrage qui résume les enjeux que pose l'internet, notamment à travers des initiatives telles que Wikileaks sur les questions démocratiques et géopolitiques : l'extension ou la réduction des libertés d'information et de communication à l'échelle mondiale, le déclin des hyperpuissances fondées sur la domination, l'occultation et la manipulation. Avec un discours engagé, parfois acerbe et décapant, le texte s'attache à analyser rigoureusement et à l'aide de nombreux exemples, le bien-fondé de l'apport démocratique des « fuites" (« leaks »). La question principale est celle des gouvernances fondées sur le monopole du secret face à la vérité qui n'est, a priori , atteignable qu'au moyen de révélations. Rendre public ce qui est considéré comme étant d'intérêt public est toujours légitime indique Edwy Plenel. Ainsi, dit-il, « tout document qui concerne le sort des peuples, des nations et des sociétés mérite d'être connu du public afin qu'il puisse se faire son opinion, juger sur pièces, choisir pour agir, influer sur les affaires du monde et sur la politique des gouvernements » (p. 4). En ce sens, si en démocratie le peuple est souverain, « la politique menée en son nom ne saurait être l'apanage d'experts et de spécialistes, d'élites et de professionnels, qui seraient seuls destinataires des informations légitimes, agissant en quelque sorte comme des propriétaires privés d'un bien public » (ibid.).
- 2 Pour l'auteur, les technologies numériques favorisent l'invention de stratégies qui permettent de restreindre l'opacité dont s'entourent les pouvoirs afin de tromper

l'opinion et d'échapper à son jugement. Elles permettent de ne plus passer par des intermédiaires professionnels, pour livrer des informations qui semblent essentielles (p. 6). C'est en cela que Wikileaks serait devenu symboliquement et stratégiquement un canal d'information qui dérange. En mettant des documents bruts et authentiques, sans l'analyse de journalistes oude commentaires des destinataires, ce sont les révélations accablantes pour la puissance américaine qui y sont diffusées massivement. Celles-ci décrivent un État, bien loin de l'image universaliste qu'il prétend promouvoir et arcbouté sur ses intérêts nationaux, égoïste et aveugle, obsédé par son rang et la possibilité de le perdre. On y découvre le fonctionnement des filières opérationnelles d'espionnage, l'importance des informations volées suivant minutieusement les consignes des plus hauts membres du gouvernement, ou encore la mise en œuvre indifférente des tortures et l'organisation de disparitions par dizaines. Et c'est cette vérité, brute, choquante, réelle, accessible qui dérange, qu'il est « nécessaire pour le bien de tous" de censurer et décrédibiliser sous prétexte de sécurité nationale ou de menaces terroristes. Préhension de nom de domaine, criminalisation, accusations, confiscation de comptes bancaires, diabolisation dans les médias, collaboration docile des entreprises nationales, cyberattaques, piratages, poursuites juridiques, ont étés autant de moyens mis en œuvre destinés à fermer Wikileaks dans l'urgence médiatique. Cette démesure n'aura contribué qu'à produire une réaction antagoniste, à savoir une immense popularité du site, une multiplication incalculable de sites miroirs, une prise en compte de son bien-fondé, et surtout sa légitimité pour un public qui, en grande partie, en ignorait l'existence. En contrepartie, Julian Assange, fondateur de Wikileaks, devenu en quelques jours une personnalité incontournable dans l'univers médiatique, est littéralement « l'ennemi », la personnalité traquée et « à abattre ».

- Ce retentissement n'épargne pas la France où Edwy Plenel rappelle que l'essentiel de la classe politique s'accorde à suivre avec zèle la ligne américaine en dénigrant Wikileaks, jusqu'à tenter d'en interdire sans succès l'accès et l'hébergement. Wikileaks serait le résultat « de vol et de recel de vol » (p. 19), affirmation sans preuve qui, peu à peu, s'atténuera au profit d'actualités « bien plus méritantes » concernant les prochaines échéances présidentielles. Cela témoigne inévitablement de la faible conscience démocratique des dirigeants politiques où le droit à l'information du peuple, parce qu'il conditionne la vitalité démocratique, devrait être prioritaire (p. 18). Cela permet également de supposer qu'il importe d'abord que le pouvoir survive à l'abri de ses secrets, tandis que la société resterait privée des informations lui donnant prise sur ce qu'il fait en son nom. « L'impensé de ces réactions, c'est qu'au fond, la démocratie serait affaire de spécialistes, de compétents et d'experts, qu'il faudrait laisser agir à l'abri du secret. C'est une pensée de propriétaires, une pensée oligarchique, au croisement de l'avoir et du pouvoir, de la puissance et de la finance, où, par privilège de fortune, de diplôme ou de naissance, une petite minorité se pense plus légitime que le peuple ordinaire pour parler et agir en son nom » (p. 19).
- Ce faisant, à peine conquises, les libertés démocratiques sont menacées avec l'arrivée, sous l'impulsion à peine masquée des États-Unis, de lois et d'accords sécuritaires, tels que HADOPI (Haute autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur l'internet), LOPPSI (Loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure), ACTA (Anti-counterfeiting trade agreement), COICA (Combating online infringement and counterfeits act), sous prétexte d'un « internet civilisé ». Il s'agit, ni plus ni moins, d'une censure gouvernementale de l'internet. Clairement, il s'agit non pas de

s'adapter à la nouveauté, « d'inventer de nouveaux droits, étendre les libertés fondamentales et renforcer l'écosystème démocratique, mais tout au contraire, [de] se barricader pour mettre à distance les usagers, les contrôler et les surveiller, dans une alliance d'intérêts où politique et économie font bon ménage, hors de toute règle de droit, dans un arbitrage à la fois policier et financier » (p. 21). À l'aide d'un historique rapide, on découvre que le prétexte est toujours celui de la menace terrifiante, du terrorisme, de la pédophilie, des arguments d'urgence, pour sortir du droit commun, réduire les droits de défense, augmenter les prérogatives policières. En France, dans un laps de temps record, les lois sont votées et imposées par décrets, autorisant un filtrage administratif de l'internet, hors de tout contrôle de justice, sans décision de tribunal, sans droit de regard de la CNIL, sans droit de recours, à la seule discrétion du ministère de l'Intérieur. Ainsi, ce que décrit sans détour ce texte, c'est la vitalité démocratique d'Internet, qui s'oppose farouchement à un État d'exception qui vient d'instaurer « un contrôle policier discrétionnaire qui permet à l'État d'empiéter sur les libertés fondamentales » (p. 23).

- De manière corollaire, Edwy Plenel explicite l'ordre du jour du dernier G8 et du G20 qui, sous l'impulsion de la Présidence française, s'attachait à débattre de l'immigration et de l'internet, c'est-à-dire, d'une part, la circulation des hommes et, de l'autre, celle des idées, des opinions et des informations : la liberté de déplacement, l'échange, le partage et la rencontre, transformés en peurs et en menaces pour introduire la nécessité de contrôler et asservir. Cela apparaît comme l'aveu d'une double peur, celle des hommes et des idées qui marchent ensemble, circulent, se mêlent. En outre, on voit là se dessiner l'image que se font nos dirigeants d'un « internet civilisé ». Une expression qui, sous sa formulation biaisée et scandaleuse, marque une « abyssale inculture démocratique » (p. 38) qui suppose que l'internet est le repère bienveillant de nouveaux barbares sans contrôle qu'il faudrait guider, y compris par la contrainte, vers une civilisation supérieure et ses « bienfaits », en somme, l'internet comme un nid de mafieux, de psychopathes, de violeurs, de racistes, de terroristes, etc. Une vision clairement autoritaire et sécuritaire symptomatique de l'affolement de nos puissants, face à « l'indocilité bravache, confuse et multiforme d'Internet », un territoire inconnu et menaçant (p. 26).
- Dans ce contexte, *Wikileaks* est le bouc émissaire idéal pour mettre au pas les nouvelles libertés qui les défient et les effrayent. Alors « que le commerce, y compris sans vertu comme les paris et jeux de hasard, prolifère sur Internet avec une régulation minimale ne les dérange pas, de même que ne les offusque nullement la généralisation des moyens de surveillance, d'espionnage et de traçage numérique. En revanche, ce droit conquis par en bas, sans attendre qu'on veuille bien leur accorder d'en haut, par les individus quels qu'ils soient de communiquer sur la Toile, d'informer, d'échanger, de révéler, de contester, de discuter, de se lier et de se relier instantanément et indéfiniment, voilà ce qui serait dangereux pour la société et insupportable pour ceux qui s'en croient les seuls propriétaires » (p. 37). Comme l'indique Edwy Plenel, ceci témoigne en même temps d'un inconscient franchement anti-démocratique : « Que surtout rien ne fuite, que rien ne se sache, que rien ne soit rendu public qu'ils ne contrôlent, valident et maîtrisent » (p. 39).
- Ainsi le numérique est-t-il désormais un enjeu clairement politique, non pas un affrontement entre jeunes et vieux, mais bien l'affrontement de nouvelles émancipations à de vielles dominations. D'un côté, une diabolisation caricaturale, de l'autre, ceux qui s'efforcent de comprendre, d'observer avec précision l'évolution, les promesses et les limites, les richesses et la manques, les pratiques et les passions. En d'autres termes, Wikileaks n'est qu'un élément représentatif du décentrement du monde, de son

basculement sur de nouveaux axes qui ne seront pas ceux que les puissances historiques et politiques attendaient. Wikileaks et par conséquent l'internet, sont des marqueurs et des révélateurs des nouvelles libertés que se sont appropriés les individus, le moyen de souligner les contradictions entre les discours publics aseptisés et ce qui se trame réellement en coulisses. En cela, l'internet et le numérique nous confrontent à un défi, « celui d'inventer un nouvel âge démocratique dans l'approfondissement et l'enrichissement du précédent » (p. 42).

# **AUTEURS**

#### **GILLES BOENISCH**

CREM, université Paul Verlaine-Metz gilles.boenisch@gmail.com